

édité par les communistes
du 10^{ème} arrondissement
57 rue des Vinaigriers
75010 Paris
tél: 01 48 24 11 88
fax: 01 48 24 11 83
mail: pcfparis10@gmail.com

à Paris^e

SEPTEMBRE-OCTOBRE 2012

VENTES À LA DÉCOUPE GECINA une première victoire

Les locataires de la rue Pradier (19^{ème}) ont enfin pu fêter le résultat du combat exemplaire qu'ils ont mené contre les spéculateurs du groupe Gecina : le 10 juillet, la mairie de Paris les informe que leur immeuble (200 logements) sera racheté par Paris Habitat, l'organisme HLM de la ville de Paris.

Un succès dû essentiellement à leur détermination et à la multiplication de leurs initiatives. Mais aussi au soutien résolu, notamment des élus communistes, qui, au Conseil de Paris, ont fini, après plusieurs interventions, par obtenir du maire de Paris la décision d'acquisition par la ville.

Mais cette victoire en appelle d'autres et en particulier dans notre arrondissement. En effet, la société Gecina a également procédé, au début de l'année 2012, à la vente de l'immeuble des 166/172 quai de Jemmapes qui compte 139 locataires. Eux aussi se sont mobilisés pour obtenir le rachat de leur immeuble par la ville. Dans un courrier du 7 mars 2012, le maire du 10^{ème} les informe que « le coût très élevé de la transaction ne permet pas à la ville d'exercer son droit de préemption ».

Une affirmation vivement contestée par les élus communistes de l'arrondissement qui demandent de rechercher une solution avec une société HLM de la ville afin de ne pas laisser échapper l'opportunité de renforcer le parc de logements sociaux notoirement insuffisant dans le 10^{ème}. Solution également revendiquée par la quasi-totalité des locataires.

Les élus communistes demandent que la ville de Paris entreprenne avec détermination des pourparlers avec la filiale immobilière de BNP Paribas, la nouvelle propriétaire, pour que Paris Habitat ou un autre organisme de logement social puisse acquérir l'immeuble du 166/172 quai de Jemmapes.

Enfin, ils demandent que la prochaine loi sur le logement annoncée par le gouvernement comprenne des mesures renforçant les droits des locataires et taxant lourdement ce type d'opérations spéculatives.



TRAITÉ EUROPÉEN les Français doivent avoir leur mot à dire

Rénégocier le traité Sarkozy-Merkel était l'un des engagements de campagne du candidat socialiste. Or, rien de consistant n'a été obtenu. La règle d'or, injuste et inefficace, empêcherait toute politique progressiste et ambitieuse dont nous avons besoin pour sortir de la crise.

C'est bien un combat pour la démocratie qui s'engage car ce traité retirerait une partie de la souveraineté de notre parlement pour la transférer à une commission européenne non élue. Ce traité enfoncerait le pays et l'Europe dans une austérité sans fin. Les exemples nombreux montrent que l'austérité ne fait que plonger encore plus les peuples dans la crise. C'est aussi un combat qui s'engage entre les peuples et le pouvoir financier.

C'est d'une autre orientation dont nous avons besoin, d'un contrôle démocratique sur la BCE qui doit prêter directement aux États et non aux banques. C'est à cette seule condition qu'un gouvernement trouvera les moyens d'une politique de relance de l'emploi, des salaires et des services publics. Pour l'instant, les banques n'utilisent (par exemple les 1000 milliards que la BCE leur a prêtés en décembre dernier) que pour spéculer et prêter cet argent aux États à des taux usuriers alors que le crédit est bloqué pour les PME.

Seul un débat public peut permettre de trancher ces questions. C'est pourquoi nous demandons la tenue d'un référendum. Cela serait un signe politique fort en Europe et donnerait toute légitimité au président pour négocier avec ses partenaires. Le PCF et le Front de gauche s'engagent dans une démarche de débat citoyen.

Nous vous appelons à rejoindre la manifestation contre le traité et pour l'organisation d'une consultation, dimanche 30 septembre.

la section PCF du 10^{ème}

40 TONNES DE FRUITS ET LÉGUMES VENDUS AU JUSTE PRIX

une initiative de solidarité organisée par le PCF et le MODEF

Le 23 août, le PCF et le syndicat agricole MODEF ont organisé la vente de plus de 40 tonnes de fruits et légumes en Ile de France, dont 10 tonnes sur la place de la Bastille. Une vente à des prix attractifs pour les consommateurs, tout en assurant une rémunération juste pour les producteurs. Cette initiative, qui souligne les intérêts communs entre producteurs et consommateurs, a connu un vif succès puisque tout a été vendu en moins de 3 heures. Pas surprenant, dans le contexte de recul du pouvoir d'achat que subissent les familles.

Une occasion également de dénoncer les marges exorbitantes de la grande distribution, qui pénalisent les consommateurs et imposent aux producteurs des conditions d'achat qui ne leur permettent pas de survivre. En 20 ans, près des 2/3 des producteurs ont disparu et aujourd'hui notre pays ne couvre que 65% de ses besoins en fruits et légumes.

Avec pour conséquence le recours aux importations, injustifiable tant sur le plan de l'emploi qu'au niveau environnemental avec un développement des transports consommateurs d'éner-



parmi les bénévoles du MODEF et du PCF qui assuraient la distribution, étaient présents des militants du 10ème dont Laurent Ighéroussene, responsable de la section PCF

gies fossiles et émetteurs de gaz à effet de serre.

Interpelant la nouvelle majorité gouvernementale, le PCF a rappelé, à cette occasion, sa proposition de loi visant à mettre en place un coefficient multiplicateur garantissant un prix rémunérant correctement le travail des pro-

ducteurs et limitant la marge de la distribution. Il a demandé également une réorientation radicale de la politique agricole commune avec l'objectif de favoriser les exploitations à taille humaine, pour des productions de qualité, prenant en compte les priorités sanitaires et environnementales.

lâcher de bateaux (en papier) dans le canal St-Martin

Le 17 juillet dernier, des centaines de petits bateaux en papier ont été lâchés sur l'eau à la hauteur du jardin Villemin. Cette opération symbolique avait pour objectif de dénoncer l'indifférence des États à l'égard des naufrages de migrants, notamment en Méditerranée. Lancée par une coalition d'ONG africaines et européennes, elle était soutenue par des associations d'aide aux immigré-e-s et par des partis de gauche, dont le Parti communiste.



Un rassemblement motivé par l'importance de l'hécatombe : le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés a dénombré 1500 victimes en Méditerranée en 2011. Et ce, au moment où, en raison de l'intervention en Lybie, l'OTAN avait déployé des centaines de bateaux et de moyens aériens auxquels aucun événement n'aurait dû échapper. D'ailleurs, des survivants d'un naufrage survenu au printemps 2011 au large des côtes libyennes, soutenus par la coalition d'ONG, ont saisi en avril 2012 la justice française d'une plainte pénale contre l'inaction des forces françaises et non-assistance à personnes en péril.

Au cours de ce rassemblement a été évoqué bien évidemment le sort des exilés afghans, toujours nombreux à transiter par notre arrondissement, qui au péril de leur vie tentent par tous les moyens possibles de traverser la Manche pour rejoindre l'Angleterre.

BUDGET DE RIGUEUR pour les classes de découverte

En décembre dernier, le Conseil de Paris a décidé une nouvelle réduction du budget consacré aux classes de découverte : - 17 % par rapport à 2011, soit une baisse cumulée de - 26% sur 4 ans (5,8 millions d'euros en 2012 contre 7,9 millions en 2009). Ces dernières années, la ville de Paris organisait environ 500 séjours (de 10 jours) auxquels participaient plus de 11 000 élèves des écoles élémentaires.

L'intérêt de ces classes délocalisées à la mer, la campagne ou la montagne n'est pourtant contesté par personne. Le dépaysement favorise l'apprentissage de la vie collective, crée une dynamique au sein de la classe favorable aux apprentissages. Le groupe communiste a rappelé que ces classes étaient très bénéfiques aux enfants qui n'ont pas la possibilité de partir en vacances et dont le nombre tend à s'accroître avec le développement de la précarité. Il a demandé une remise à niveau du budget de ces séjours, sur la base de celui de 2009. Demande malheureusement rejetée.

POUR LA CRÉATION D'UNE

commission foncière consultative d'arrondissement

Lors du Conseil d'arrondissement du 12 juin dernier, les élus communistes sont revenus sur une proposition qu'ils avaient déjà formulée en 2005 lors de l'examen du *Plan local d'urbanisme* : la création d'une *Commission foncière consultative d'arrondissement*.

Celle-ci aurait pour objectif d'examiner les permis de construire et de démolir déposés dans le 10^{ème}, ainsi que d'assurer le suivi de toutes les transactions foncières et immobilières prévues dans l'arrondissement. Elle pourrait également faire un recensement de tous les immeubles ayant un propriétaire unique. Cette commission, se réunissant régulièrement et composée d'élus et de représentants d'associations et de Conseils de quartier, permettrait d'avoir une connaissance des opérations en cours.

Sa mise en place (prévue sous la précédente mandature, mais pas mise en

œuvre) aurait pu permettre de renforcer le parc, notoirement insuffisant, de logements sociaux en bloquant les différentes opérations de vente à la découpe que notre arrondissement a subies ces dernières années et encore tout récemment aux 166/172 quai de Jemmapes.

Les élus communistes ont également demandé un bilan des acquisitions de lots individuels que la ville s'était engagée à réaliser, suite à des opérations de ventes à la découpe réalisées dans l'arrondissement (immeubles du 9 rue

Eugène Varlin, des 8/10 rue Demarquay, du 118 rue La Fayette et du 255 rue du Fg St-Martin). Il semble en effet que la ville ait procédé à un nombre très limité d'acquisitions dans ces immeubles dont la préemption totale n'a malheureusement pas été décidée au départ.

Les communistes se réjouissent que le vœu ait été adopté, mais veilleront à ce que cette commission soit bien mise en place cette fois et ne se limite pas à une simple réunion annuelle d'information en direction des conseils de quartier.

ALIMENTATION

santé et environnement

Pour une alimentation respectueuse de la santé et de l'environnement, tel était le thème de la journée qui s'est tenue le 5 mai dernier à la mairie du 10^{ème}. Une initiative organisée par la Mutuelle familiale et le Réseau environnement-santé. Au programme, des ateliers pour des élèves de CM2 consacrés à l'équilibre alimentaire et à l'eau. Pour les adultes, deux ateliers ayant pour thèmes *Alimentation et polluants chimiques* et *Jardiner au naturel*.

À souligner, un moment fort avec la projection du film *La grande invasion*, qui alerte sur les dangers des perturbateurs endocriniens, omniprésents dans notre vie quotidienne, à la maison comme au travail. Des substances, comme par exemple les phtalates ou le Bisphénol A, présentes dans les emballages, de nombreux matériaux, les peintures et revêtements intérieurs et qui s'immiscent dans notre intimité hormonale. Une imprégnation d'un cocktail de produits chimiques qui n'est pas étrangère au développement de maladies comme le cancer, l'obésité, les troubles de la fertilité...

Le film a été suivi d'un débat qui a permis d'évoquer les moyens de prévention et aussi les moyens de pression que peuvent exercer les consommateurs-citoyens sur les industriels obnubilés par la recherche de la productivité maximale et du profit optimum. La Mutuelle familiale prévoit d'autres initiatives d'information sur ces sujets préoccupants.

MONOPRIX : victoire après 38 jours de grève

Le 3 août, au bout de 38 jours de grève, les salariés de Monoprix Roquette (11^{ème}) ont remporté une victoire éclatante face à une direction arrogante et provocatrice. Un conflit lié aux conditions de travail. Les salariés ont obtenu le remplacement des absences dans un délai de 3 à 5 jours, le renforcement des effectifs en caisse, le respect du temps de pause planifié, la réparation du monte-charge, la fin du recours systématique aux sanctions...

Monoprix, déjà très présent à Paris avec ses nouvelles enseignes *Monop'*, est passé en juillet dernier totalement sous la coupe du groupe Casino (enseignes Casino, Franprix, Leader Price...), groupe qui occupe une situation contestable de monopole dans la distribution à Paris : plus de 60% du marché !



CASERNE CHÂTEAU LONDON : ne plus perdre de temps !!!

Lors de la séance du Conseil de Paris de juillet dernier, Alain Lhostis a de nouveau interpellé le maire de Paris sur l'avancement des pourparlers entrepris avec la Préfecture de Police concernant la restitution de la caserne Château Landon à la ville.

En décembre dernier, le Conseil de Paris avait acté l'installation définitive des pompiers à titre gratuit dans les locaux qu'ils occupent au bord du canal. Il avait été également décidé le lancement d'une concertation (habitants, élus, conseils de quartier, associations, centres d'animation cultu-

relle...) pour tracer les grandes lignes de l'avenir de la caserne, ainsi que, sans attendre la destination finale retenue pour ce bâtiment, l'installation d'un accueil de jour des exilés.

L'hiver approchant, il y a urgence à prendre les dispositions pour l'ouverture du centre d'accueil de jour envisagé, permettant une distribution des repas à l'abri et peut-être la mise à disposition de la bagagerie souhaitée par la commission *Inter quartiers solidarités* du 10^{ème}. La proposition des élus communistes a été adoptée par le Conseil de Paris.

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS MUNICIPAUX

nouveaux tarifs

La ville met à disposition des clubs et associations des créneaux d'utilisation des équipements sportifs en contrepartie d'une contribution financière très modeste qui n'a pas évolué depuis très longtemps. Cette faible participation (par exemple, 1€ de location de l'heure pour une ligne d'eau en piscine) a incité certaines grosses associations à réserver des créneaux supérieurs à leurs besoins et qui, de fait, sont inutilisés, privant ainsi des amateurs de lieux de pratique de sports de proximité.

Lors de sa séance des 9, 10 et 11 juillet derniers, le Conseil de Paris a décidé de majorer très sensiblement ces tarifs de location (+ 400 %). Mais en prévoyant une contrepartie significative en faveur des clubs et associations

les plus fragiles et ceux œuvrant dans les quartiers difficiles : la moitié des recettes générées par cette augmentation (soit environ 1,5 million d'euros) leur sera reversée sous forme de subventions.

Le groupe communiste a soutenu cette décision et émis deux vœux qui ont été adoptés. D'abord, la création d'un comité de suivi qui permette de mesurer l'impact de cette réforme sur la vie des clubs et de leur apporter un soutien financier si nécessaire. Ensuite, la réduction de 250 000 € la subvention au club de football Paris-Saint Germain (en la limitant à 1 million d'euros), somme qui sera mise à disposition des clubs de quartier et de la pratique amateur.



CARTE ÉMERAUDE

gratuité maintenue pour les minima sociaux

La carte Émeraude, qui existe depuis 40 ans, permettait à 132 000 séniors de plus de 65 ans et aux handicapés aux revenus modestes de se déplacer gracieusement dans les transports en commun parisiens. Lors de la séance du Conseil de Paris de juillet dernier, le maire de Paris envisageait une modernisation de cette carte (chargement électronique comme le Pass Navigo, plus pratique et sans risque en cas de perte), mais aussi de la rendre payante.

Ce dernier point a provoqué la colère du groupe communiste qui, dans le contexte de réduction du pouvoir d'achat, considère cette mesure comme une atteinte au droit à la mobilité qui touchera les personnes les plus fragiles. Après de vives discussions, des amendements remettant en cause le projet de tarification ont finalement été adoptés.

La gratuité sera finalement maintenue pour les titulaires de minima sociaux, ceux qui touchent moins de 876 euros par mois, ainsi que pour les anciens combattants et les veuves de guerre. Cependant, le maire a maintenu sa tarification pour les plus de 65 ans qui gagnent entre 876 € et 2365 € par mois : ils devront s'acquitter de 40 € pour obtenir le Pass Navigo annuel.



www.pcf.fr

au revoir André

Militant syndical, politique et associatif, **André Barbillat** quitte notre arrondissement où il a milité pendant plus de 20 ans pour rejoindre son département d'origine, le Cher. Connu dans le 10ème, très présent dans le quartier de la Grange aux Belles, il a donné une image positive et dynamique d'un militant communiste, proche des gens et toujours prêt à agir pour changer les choses.

Parmi ses priorités, son attachement, sans doute lié à sa carrière dans l'aéronautique, à la réactivation d'une vraie politique industrielle, indispensable au développement de la recherche et de l'emploi. Quant à son implication dans la vie de son quartier, elle était multiforme. Il fut l'un des animateurs du conseil de quartier. À ce titre, il participa à la concertation sur l'aménagement des berges du canal, initia le projet de navette Décabus, multiplia les interventions en faveur des exilés du 10ème...

Par ailleurs, il fut à l'initiative de la création de l'association Robert Desnos (accompagnement scolaire, aide à l'insertion...) dont il fut président pendant de nombreuses années.

*vous souhaitez réagir
donner votre avis
faire des suggestions
travailler avec nous
sur l'une des questions
abordées ici, ou une autre
contactez-nous
par le moyen de votre choix
(voir coordonnées page 1)*